

*SCP 318.01*

**Sous-commission-paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors de la  
Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone.**

**Institution et modifications**

(0) A.R. 21.06.1999 M.B. 15.09.1999

*Article 2, 1er alinéa*

Compétente pour les travailleurs en général et leurs employeurs, à savoir les services subsidiés par la Région wallonne, les Commissions communautaires française ou commune de la Région de Bruxelles-Capitale ou la Communauté germanophone.